



Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

Localisation Le parc photovoltaïque objet du présent permis de construire est envisagé sur la commune de LESCAR (64 230) dans le département des Pyrénées-Atlantiques. La zone d'implantation du projet se situe au lieu-dit Saligua au bord du lac de Laroin.

Contexte Foncier Le site de projet se situe entre les berges du lac de Laroin sur ses limites Ouest et la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Lescar à L'Ouest. Il s'agit d'une ancienne décharge actuellement gérée par du pâturage extensif de brebis, un observatoire ou belvédère est présent sur le dôme.

La topographie du site est variable avec un point culminant au Sud du site au niveau du dôme de déchets et une déclivité sur sa frange Ouest à proximité des berges du Lac. Les altitudes varient entre 143m NGF et 172m NGF selon les zones.

La surface clôturée est d'environ 5,6ha.

Le projet Le projet s'inscrit dans la démarche souhaitée par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) d'alimenter en énergie verte la STEU de Lescar. L'installation de production d'électricité se fera via des panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance d'environ 3MWc en auto-consommation.

La centrale est constituée de modules photovoltaïques, d'un poste de transformation et d'un local de stockage. Le poste de livraison est déjà présent sur le site, car il est actuellement utilisé pour l'alimentation électrique de l'usine. Ce poste servira pour le raccordement pour la centrale photovoltaïque, le projet ne comprend donc pas la fourniture d'un poste de livraison.

Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type «fixe» (appelées tables), ancrées au sol avec un massif maçonné. Ces éléments ne constitueront pas de «barrage» hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles car les structures respecteront le principe de continuité des écoulements des eaux de ruissellement. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table.

Les tables sont disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Est-Ouest (espacement mini 30cm) et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés (2m). La hauteur maximale des tables au-dessus du sol est de 4,19m.

Le reste du terrain sera enherbé, et sera pâturé ou à défaut fauché mécaniquement régulièrement de façon à maintenir un état compatible avec les installations photovoltaïques. Il ne sera effectué aucun brûlage sur place.

Une clôture est déjà en place sur le site et aucune clôture supplémentaire ne sera installée. Il s'agit d'une clôture rigide constituée de poteaux métalliques de couleur verte ou grise et d'un grillage type maille soudée d'une hauteur de 2m environ. Un portail double de 5m de couleur verte est installé au sud du site.

La transformation du courant issu des panneaux s'effectuera à partir du poste de transformation. Sa hauteur n'excèdera pas 3,35m et sa surface au sol sera de 18,3 m².

Un local de stockage, permettant le stockage de différents équipements, sera installé au point culminant du site près de la plateforme. Il s'agira d'un container vert d'une hauteur de 2,6m maximum. Sa surface de plancher sera de 16m².

Une citerne souple de 120 m³ est installée au sud du site et sera de couleur verte (RAL 6013 ou équivalent), elle sera installée sur un lit de sable conformément aux préconisations du fournisseur et une aire de retournement sera réalisée devant son emplacement. Elle sera accessible au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) étant située à l'extérieure de l'emprise clôturée.

Voiries et réseaux L'accès au site se fera depuis le portail double battant de 5m située à l'entrée Sud du parc. Ce portail sera doté d'un système d'ouverture compatible avec les outils en dotation des sapeurs-pompiers.

Depuis ces portails, des pistes existantes seront laissées comme telles et permettront l'accès aux différents locaux techniques. Elles auront une largeur de 3,5m et seront renforcées avec 20 à 50cm de grave concassée (selon la qualité du sol).

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison. Il sera également raccordé au réseau filaire de France-Telecom.

Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales, d'eaux usées et aucun apport d'eau potable.

Matériaux Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique teinte naturelle.

Clôtures : métallique grise ou verte

Poste de livraison : existant, hors emprise

Poste de transformation : constitué d'un bloc de béton préfabriqué teinte grise RAL 9003

Local de stockage : container métallique peint en vert

Terrain : maintien d'une strate herbacée afin de permettre le pâturage ou la fauche mécanique de la centrale

Chemins et plate-formes : matériaux vernaculaires de roche concassée.

Démantèlement La centrale est construite de manière que la remise en état initial du site soit parfaitement possible. L'ensemble des installations est démontable (panneaux et structures métalliques) et les fondations peu profondes seront facilement déterrées. Les locaux techniques (pour la conversion de l'énergie) et la clôture seront également retirés du site.

PL